



# Un Club pour le Littoral





Ile de Noirmoutier

## Un club pour le littoral

---

*Le Grenelle de la Mer, la stratégie nationale de gestion du trait de côte, la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation, la Directive Inondation et la catastrophe Xynthia ont replacé les « questions littorales » au centre de débats nationaux.*

*Le besoin n'a, semble-t-il, jamais été aussi important pour les services de l'État d'échanger sur ces thématiques.*

En accord avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), le Cerema anime depuis décembre 2010 un club dont la vocation est de favoriser les échanges et retours d'expérience entre les différents services de l'État mettant en oeuvre les politiques publiques sur le littoral.

# Échanger pour faire évoluer l'état de l'art \_\_\_\_\_

Le club littoral constitue un lieu d'échanges techniques entre services de l'État ayant en charge des thématiques liées au littoral, notamment :

- ❖ *la connaissance des phénomènes naturels littoraux*
- ❖ *la gestion durable du trait de côte*
- ❖ *et la prévention des risques littoraux*

Les échanges s'organisent autour de réunions régulières afin de faciliter la mise en réseau des agents, le partage des expériences en promouvant les « bonnes pratiques », la capitalisation des connaissances et l'échange d'information. L'année est ponctuée par différents événements :

- ❖ *une réunion annuelle par façade maritime au cours de premier semestre*
- ❖ *une réunion annuelle nationale de synthèse en fin d'année*
- ❖ *et une réunion bisannuelle en outre-mer*



Marseille 2014

Un site Internet et un espace Intranet dédiés, une lettre d'information du Club et la mise à jour d'une liste de diffusion complètent cette démarche en mettant à disposition des services une information régulière sur l'actualité nationale, les documents de référence, les actions de formation proposées et la tenue d'événements de type colloques. Ils favoriseront également la valorisation d'études innovantes ou à caractère méthodologique, faisant évoluer l'état de l'art.





## Rejoignez nous

Plage de Valras

Le Cerema assure l'organisation et l'animation du club en lien avec les principales directions du MTES concernées :

- ❖ *la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)*
- ❖ *la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)*
- ❖ *le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)*

Il s'adresse plus particulièrement aux services déconcentrés de l'État :

- ❖ *Directions InterRégionales de la Mer (DIRM)*
- ❖ *Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)*
- ❖ *Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM)*
- ❖ *et leurs équivalents en départements d'outre-mer*

Il s'appuie également sur le réseau des Centres de Valorisation des Ressources Humaines (CVRH)

## Si vous souhaitez en savoir plus

*Internet* - <http://www.eau-mer-fleuves.cerema.fr/club-littoral-r64.html>

*Intranet* - <http://intra.dtecemf.cerema.i2/club-littoral-r429.html>

*Courriel* - [club-littoral.DTecEMF@cerema.fr](mailto:club-littoral.DTecEMF@cerema.fr)



Aménagement et développement des territoires - Ville et stratégies urbaines - Transition énergétique et climat - Environnement et ressources naturelles - Prévention des risques - Bien-être et réduction des nuisances - Mobilité et transport - Infrastructures de transport - Habitat et bâtiment